Programme Académique de Recherche et d'Innovation (PARI) Fiche informative sur l'action

Intégration et accompagnement des enfants en difficulté à l'école maternelle par une prise en charge collégiale et diversifiée de tous les élèves

Nom du fichier: 54EHerbinièreLaPlaine2005

Académie de Nancy-Metz

L'équipe est constituée des enseignants de 2 écoles :

- Ecole Maternelle La Plaine, Rue de Châtillon, 54230 Neuves-Maisons

Tél: 03 83 47 20 96 Mél: ce.0540884t@ac-nancy-metz.fr

(2 enseignantes: HOGARD Joëlle -directrice-, DOBSON Claire).

- Ecole Maternelle S. Herbinière, Boulevard M^{al} Lyautey, 54600 Villers lès Nancy

Tél: 03 83 27 05 56 Mél: ce.0541147d@ac-nancy-metz.fr

(5 enseignantes : MARCHAND Martine -directrice-, IVANOVITZ M-Paule, KREIT

Isabelle, ROUSSEL Annick, DUPUIS Laurence).

Inspection de l'Education Nationale, Circonscription de Villers-lès-Nancy

IA de Meurthe et Moselle, 4 Rue d'Auxonne, 54042 Nancy Cedex

ZEP: non

Personne contact : HOGARD Joëlle, Directrice, Ecole Maternelle La Plaine

Classe(s) concernée(s) : sections maternelles (PS, MS et GS)

Date de l'écrit : mai 2005 Lien(s) web de l'écrit : /

Axe du PARI : n° 1, démarches de projet et interdisciplinarité

Accompagnateur de la recherche-innovation : Dominique Deviterne (MC IUFM)

Résumé:

Un contexte socio-économique et culturel pauvre souvent associé à un milieu éducatif familial déficient place, dès le début de leur scolarisation à l'école maternelle, un certain nombre d'enfants en marge des attendus de l'école.

Le dispositif expérimenté vise à intégrer et accompagner ces enfants en difficulté scolaire précoce, dans le cadre d'une prise en charge collégiale de l'ensemble des élèves de l'école, en partant de l'hypothèse que leurs apprentissage seraient facilités et améliorés en en diversifiant les contextes au niveau :

- des intervenants : par rotation des enseignants et autres Intervenants (AE, Extérieurs agréé, réseau d'aide),
- des groupes d'élèves constitués : pour leur taille (modulation / activités), pour leur constitution (hétérogène / homogène pour les âges et/ou les appartenances aux sections "petits-moyens-grands"), pour les besoins spécifiques (/ apprentissages de base),
- des situations matérielles et pédagogiques (lieux de déroulement, matériel support, types d'activité).

Mots-clés:

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Ecole maternelle	Diversification pédagogique	Difficulté scolaire	Indifférent

Programme Académique de Recherche et d'Innovation (PARI)

Ecrit sur l'action

INTEGRATION ET ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS EN DIFFICULTE A L'ECOLE MATERNELLE PAR UNE PRISE EN CHARGE COLLEGIALE ET DIVERSIFIEE DE TOUS LES ELEVES

Nom du fichier: 54EHerbinièreLaPlaine2005

Académie de Nancy-Metz

L'équipe est constituée des enseignants de 2 écoles :

- Ecole Maternelle La Plaine, Rue de Châtillon, 54230 Neuves-Maisons
- Ecole Maternelle S. Herbinière, Boulevard M^{al} Lyautey, 54600 Villers lès Nancy

Un contexte socio-économique et culturel pauvre souvent associé à un milieu éducatif familial déficient place, dès le début de leur scolarisation à l'école maternelle, un certain nombre d'enfants en marge des attendus de l'école.

Le dispositif expérimenté vise à intégrer et accompagner ces enfants en difficulté scolaire précoce, dans le cadre d'une prise en charge collégiale de l'ensemble des élèves de l'école, en partant de l'hypothèse que leurs apprentissages seraient facilités et améliorés en en diversifiant les contextes (intervenants, groupes, situations, lieux, ...).

1. Objectifs de l'action de recherche et d'innovation

1.1 Objectifs généraux

- intégrer et accompagner les élèves repérés en difficulté sur les plans de leur comportement et de leurs apprentissages "scolaires", dans un dispositif de prise en charge collégiale,
- évaluer l'efficacité, à l'école maternelle, d'une prise en charge collégiale et diversifiée de la difficulté d'apprendre de certains élèves.

1.2 Objectifs opérationnels

- faciliter les apprentissages par la diversification des contextes (types d'activités, interchangeabilité des intervenants),
- rendre la participation plus active en modulant la taille des groupes,
- favoriser la motivation et son transfert hypothétique en proposant des activités innovantes.

2. Contexte

2.1 Contexte pour l'école maternelle S. Herbinière-Lebert

L'école accueille entre 130 et 140 élèves de 2 à 6 ans, qui sont répartis sur cinq classes regroupant chacune (selon la répartition des effectifs) une ou deux sections de maternelle (Tout petits, Petits, Moyens et Grands).

ses locaux :

C'est une école maternelle de cinq classes, avec des lieux de vie en nombre important.

Les deux classes de petite section disposent de deux salles de classe, d'une salle de motricité, d'un dortoir et d'une salle de goûter.

Les trois classes de moyenne et grande sections disposent de trois salles de classe, deux BCD (bibliothèque centre documentaire) une pour la moyenne section et une pour la grande section.

Par ailleurs, dans l'école existent deux salles de jeux dont une est équipée d'une structure de motricité, une salle équipée d'une cuisine à hauteur des enfants, deux cours de récréation dont une est équipée de jeux et 1 jardin d'école.

son encadrement éducatif :

Il est assuré par cinq enseignantes et cinq ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), sans intervenants extérieurs (à l'exception de l'encadrement "piscine").

• son contexte économique et social :

L'école est située dans un quartier dont la population relève en majorité d'un milieu socio-économique et professionnel plutôt favorisé.

Quelques enfants en difficulté scolaire appartiennent à des milieux sociaux et/ou familiaux moins favorisés : familles mono-parentales, chômage, enfants du foyer REMM (Réseau Educatif de Meurthe et Moselle).

son contexte pédagogique

L'école fonctionnait de manière classique, une enseignante par classe.

L'après-midi, pendant les moments de sieste, une des deux enseignantes de petite section animait des ateliers de technologie pour les grandes sections uniquement. Elle prenait aussi en "soutien" aux apprentissages scolaires, des élèves de moyenne et grande sections, sur demande des enseignantes concernées.

Ces activités de soutien qui ne s'intégraient pas à la vie de la classe ou de l'école et dans lesquelles l'enfant avait du mal de s'investir, ne permettaient pas d'accompagner de manière satisfaisante les enfants en difficulté.

Dans le cadre de projets antérieurs, l'équipe éducative de l'école avait rencontré des difficultés pour faire vivre des activités de découverte, de fabrication et d'évaluation telles que jardinage, cuisine, animation des BCD, rappel de récits, ..., en particulier au niveau des pratiques individuelles des enfants.

L'équipe souhaitait aussi assurer la continuité des apprentissages pour tous les élèves tout au long de leur parcours en maternelle.

2.2 Contexte pour l'école maternelle La Plaine

L'école accueille entre 45 et 50 élèves de 2 à 6 ans, qui sont répartis sur deux classes regroupant chacune (selon la répartition des effectifs) deux ou trois sections de maternelle (Tout petits, Petits, Moyens et Grands).

ses locaux :

Répartis en sept salles : une de grande taille (salle de jeux), trois de taille moyenne (deux salles de classe et une salle de "structure de motricité" - "sieste") et trois de petite taille (une tisanerie, une BCD et un bureau / salle informatique équipée de six

ordinateurs, quatre PC et deux TO8), qui ont permis d'envisager un fonctionnement décloisonné en nombreux groupes et une diversification des activités.

son encadrement éducatif :

Assuré par deux enseignantes, un ATSEM et deux intervenants extérieurs agréés, cet encadrement ne permettait qu'un décloisonnement très limité.

son contexte économique et social :

Majoritairement défavorisé, située dans un quartier de cités ouvrières qui a connu, il y a quelques années, une sévère restructuration de l'usine. Nombre de familles étaient confrontées à d'importants problèmes sociaux de reconversion et même de chômage.

Dans ce contexte difficile, associé à un niveau social et économique faible et à une mono-parentalité importante, un enfant sur quatre de l'école connaissait des difficultés relatives en particulier aux comportements :

- comportements par rapport à l'environnement social (agressivité physique, agressivité verbale, grossièreté, ...).
- comportements par rapport à l'environnement matériel (non respect du matériel, non respect des productions des autres, non respect de leurs propres productions, ...), qui peuvent compromettre une progression "normale" dans les apprentissages.
- retard de développement sur le plan cognitif,
- retard de développement sur le plan moteur global (APS -Activités Physiques et Sportives-) et de la motricité fine (certaines APS, dessin, graphisme, habiletés motrices mobilisées lors de certaines tâches matérielles).
 - son contexte pédagogique :

A toutes ces difficultés, l'école avait par le passé toujours répondu par un fonctionnement "traditionnel", où chaque enseignant prenait en charge les enfants de sa propre classe, avec peu d'échanges de type "décloisonnement" et une concertation limitée aux stricts temps et contenus prévus par l'institution.

Des plages horaires étaient libérées pour assurer quelques prises en charge individuelles d'enfants en grande difficulté.

L'équipe a toutefois souvent été amenée à constater la faible efficacité des ces interventions ponctuelles.

3. Problématique et hypothèses

3.1 Origine de la problématique

Les deux équipes, dans certaines de leurs pratiques et de leurs lectures, ont constaté :

- l'inadéquation du soutien individualisé vécu comme singularisant pour l'enfant extrait du groupe, cette singularisation pouvant être source d'autres problèmes pour l'enfant (manque d'émulation et de motivation, image de soi dévaluée,...)
- l'inefficacité, pour certains apprentissages, du fonctionnement traditionnel n'offrant aux enfants que "la classe et son enseignante" comme seul contexte géographique et social d'apprentissage.

Ainsi, la volonté des deux équipes pédagogiques de répondre d'une manière plus pertinente à ces difficultés les a conduites à mettre en place une réflexion visant un fonctionnement plus diversifié de l'école.

3.2 La problématique, son contexte théorique

favoriser, par la nouveauté proposée et la réussite facilitée, une motivation qui peut être transférée dans les activités habituelles de classe.

- sur le plan des contenus, pour permettre de développer chez tous les élèves et en particulier chez ceux identifiés en difficulté : (1) les connaissances et compétences de base comme en particulier le langage oral, la structuration de l'espace et du temps, les notions de nombres et quantités, la sensibilisation à l'environnement et au monde du vivant et l'approche des matières et des objets ; (2) les compétences transversales comme en particulier l'expression orale en quantité (fréquence de prise de parole) et en qualité (cohérence du discours, syntaxe, lexique, prononciation), la construction de la personnalité(confiance en soi et en l'autre, autonomie par rapport aux tâches matérielles) et la socialisation (respect des autres et des règles de vie de la classe et de l'école, coopération).
- sur le plan organisationnel et de la mise en œuvre humaine et matérielle, nous avons tout d'abord élaboré des plannings de fonctionnement respectant les axes définis du projet. Ces plannings déterminent pour chaque type d'activité : un mode de regroupement, un intervenant, un lieu, un moment de la journée et la fréquence sur la semaine, afin que tous les enfants, et plus particulièrement ceux en difficulté, bénéficient de la variété des intervenants et de l'ensemble des activités à une fréquence suffisante.

4.2 Chronologie du déroulement de l'action pour chacune des deux écoles

4.2.1 à l'école S. Herbinière - Lebert

 1^{ère} année (2001-2002) : élaboration du projet de rechercheinnovation

Année "0" du projet, elle a été consacrée à l'élaboration du projet d'école et à son intégration dans le projet d'innovation-recherche du Programme Académique de Recherche et d'Innovation (PARI).

Un décloisonnement partiel a été mis en place, en fonction des activités du moment de l'année et/ou des besoins (projet d'école ou de classe, jardinage, piscine, évaluations en particulier langagières, soutiens individualisés, ...), avec les moyens exclusifs de l'école (en locaux et enseignantes).

Dans ce cadre, l'organisation pédagogique et matérielle des activités incombait à l'enseignant du groupe pris en charge et non à l'enseignant prenant en charge l'activité.

Les contenus de ce travail ont été développés dans le respect des objectifs définis dans le projet d'école initial :

- (1) développer des activités de langage,
- (2) privilégier les manipulations et expérimentations,
- (3) favoriser le soutien par l'intégration des enfants en difficulté dans des petits groupes.

• 2^{ème} année (2002-2003) : 1^{ère} mise en œuvre du projet de recherche-innovation

Cette première année de recherche-innovation a vu s'installer dans l'équipe une élaboration commune d'une grille d'évaluation en langage, associée à une réflexion collective sur les adaptations nécessaires du fonctionnement de l'école dans le but d'assurer la continuité des apprentissages au cours de la scolarité. Pour ce faire, l'ensemble des activités mises en place ont été structurées dans le cadre d'une programmation collective annuelle synthétisée dans un emploi du temps global pour l'école (cf. tableau "fréquence du dispositif", ci-dessous).

Cet aménagement visait à nous permettre de progresser dans la poursuite des objectifs précédents en développant une activité d'évaluation basée sur le rappel de récit (voir paragraphe outils dans méthodologie). Il nous a également permis de nous centrer davantage sur des objectifs de socialisation, à partir d'activités menées dans des groupes de plus grande taille et/ou d'une plus grande hétérogénéité.

Tableau de fréquence de fonctionnement du dispositif

	Durée	Sections	Taille	Intervenants		Fréquence		
Activités	séquences	concernées	du groupe	concernés	Lieu	/ élève		
Fonctionnement régulier en décloisonnement partiel de l'après-midi								
cuisine	30 min	MS GS	6 à 8 élèves	enseignante PS	cuisine	selon projet 4 fois/an		
plantations jardinage	30 min	MS GS	3 groupes de 6 à 8 élèves	enseignante PS enseignante MS	jardin et classe	selon saison 4 fois/an		
manipulation du Lexidata	30 min	GS	2 groupes de 4 élèves	enseignante PS	vestiaire	2 fois/an		
technologie	30 min	MS GS	2 fois 4 élèves 6 élèves	enseignante PS	vestiaire	2 fois/an 4 fois/an		
BCD (découverte)	30 min	MS GS	2 groupes de 6 élèves	enseignante PS	BCD	2 fois/an		
découverte du livre	30 min	MS GS	6 élèves de 2 classes	enseignante PS	BCD	2 fois/an		
rappel de récit évaluation	30 min	MS GS	6 élèves	enseignante PS enseignante MS ou GS	BCD	2 fois/an		
	Fonctionr	nement simu	ultané de gro	upes de 20 élèves par	section			
piscine	75 min	GS	20 élèves environ	enseignante GS	piscine	lundis ou mardis 10 fois/an		
projet GS autour de la piscine	75 min	GS	20 élèves environ	enseignante GS	classe	lundis ou mardis 10 fois/an		
projet MS période-piscine	75 min	MS	2 groupes de 20 élèves env.	enseignante MS enseignante PS	2 classes	lundis et mardis 20 fois/an		
Projet PS	60 min	PS	5 à 30 élèves	Enseignante PS	classe	20 fois/an		
Fonctionnem	Fonctionnement simultané d'un très grand groupe et de deux petits groupes sur toute l'école							
chants-diapos	30min	PS, MS,GS	école	2 enseignantes	salle de jeux	6 séances/trim 12 fois/an		
rappel de récit évaluation	30 min	PS	5 élèves	enseignante de PS et une autre	classe	2 fois/an		
soutien	30 min	MS, GS	1, 2, ou3 élèves	1 enseignante	classe	6séances/trim 4fois/an		

• 3^{ème} année (2003-2004) : amélioration de la mise en œuvre de la recherche-innovation

Cette année de la recherche-innovation a été consacrée à la poursuite de la mise en œuvre du projet, avec le souci de son affinement au niveau :

- de sa programmation et sa réalisation effective,
- du perfectionnement de l'outil d'évaluation,
- de la mise en place d'activités dans des groupes de taille très réduite permettant une prise en charge de la difficulté de certains enfants,
- de l'amélioration des pratiques spécifiques au dispositif.

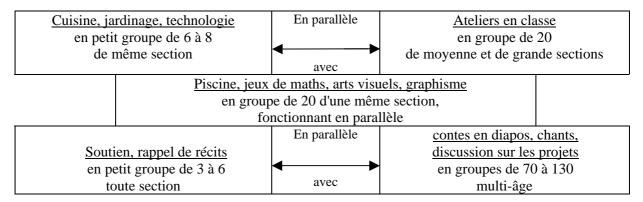
Cette évolution a, par exemple, permis la mise en place de prise en charge particulière en moyenne et grande section. A titre d'illustration de la mise en œuvre, le tableau ci-dessous indique l'organisation sur 3 semaines successives :

Semaine A				
	Lundi	mardi	jeudi	vendredi
cuisine	14h15-15h15	14h15-15h15	14h15-15h15	14-15-15h15
	MS	MS	MS	MS
Semaine B				
	lundi	mardi	jeudi	vendredi
cuisine		14h15-15h15 MS		14h15-15h15 MS
piscine	14h30-16h30 GS		14h30-16h30 GS	
projet GS	14h30-15h45 GS		14h30-15h45 GS	
projet MS	14h30-15h45 MS		14h30-15h45 MS	
Semaine C				•
	Lundi	mardi	jeudi	vendredi
cuisine		14h15-15h15 MS		14h15-15h15 MS
piscine	14h30-16h30 GS		14h30-16h30 GS	
projet GS	14h30-15h45 GS		14h30-15h45 GS	
projet MS	14h30-15h45 MS		14h30-15h45 MS	
chants-diapos		8h45-9h15 PS,MS GS		8h45-9h15 PS,MS GS
rappel de récit		8h45-9h15		8h45-9h15
évaluation		PS		PS
soutien		8h45-9h15 MS ouGS		8h45-9h15 MS ouGS

Ce dispositif fonctionne avec le schéma de prise en charge collégiale simultanée et parallèle "Enseignant/Enseignant", sans autres "intervenants extérieurs".

La situation pédagogique, la taille et la composition des groupes sont induites par le type d'activité.

Les activités fonctionnant en simultanéité se distribuent de la manière suivante :



 4^{ème} année (2004-2005) : Ecriture du rapport de rechercheinnovation et poursuite de la mise en œuvre et de l'évaluation du dispositif pédagogique

Sur cette dernière année de recherche-innovation, la mise en œuvre du dispositif pédagogique de prise en charge collégiale s'est poursuivie dans les mêmes conditions d'organisation et d'évaluation de son efficacité qu'au cours de l'année précédente.

4.2.2 à l'école de La Plaine

• 1^{ère} année (2001-2002) : élaboration du projet de rechercheinnovation et 1^{ère} mise en œuvre

Cette année "0" du projet d'innovation-recherche du PARI a été consacrée à l'élaboration d'un dispositif pédagogique permettant de revenir à une prise en charge collégiale qui avait déjà été développée dans le cadre du projet de recherche INRP sur "l'école du XXI^e siècle", mais qui avait dû être progressivement abandonnée à la suite du non maintien du renforcement de l'encadrement éducatif par deux aide-éducatrices.

• 2^{ème} année (2002-2003) : aménagements du dispositif pédagogique poursuite de la mise en œuvre du projet de recherche-innovation

Cette première année de fonctionnement intégral du dispositif a permis de lui apporter deux aménagements : une modulation de l'accueil diversifié du matin et une intégration de la section des petits au décloisonnement de l'après-midi.

- La modulation de l'accueil diversifié du matin

Dans le cadre d'un décloisonnement multi-âge, trois ateliers étaient proposés :

- (1) un en structure de motricité avec "piscine de balles", qui accueille un nombre réduit d'enfants (8 maxi),
- (2) un "autour des véhicules" qui accueille un groupe de 13 à 16 élèves,
- (3) un "autour des jeux de construction" qui accueille un grand groupe d'élèves (16 à 24).

L'amélioration de ce dispositif d'accueil s'est réalisée :

(1) par l'établissement d'un système rigoureux de rotations des enfants et des intervenants sur l'ensemble des activités proposées : rotation journalière

- pour les enfants et rotation sur une période d'une semaine et demie pour les intervenants (une fois "balles", deux fois "véhicules et trois fois "jeux de construction").
- (2) par une plus grande diversification des activités proposées dans chaque lieu d'accueil : ajout d'un coin "cuisine" en salle de structure, importante diversification des supports à l'accueil "véhicules" (cycles divers, poussettes et bébés, coin "garage",...) et à l'accueil "jeux de construction", atelier étendu aux jeux de "manipulation", livres, magazines, consultation libre des cahiers de vie, ... pour surmonter la réticence des "petits" et obtenir une plus forte adhésion des "grands" à cet atelier.

L'intégration de la section des petits au décloisonnement de l'après-midi

Le constat de la présence de la quasi totalité de l'effectif à cette période de la journée et notre volonté de proposer aux "petits" des ateliers diversifiés, nous ont conduit à rechercher des activités pouvant être proposées à des groupes d'effectifs plus importants, afin de permettre un fonctionnement en parallèle petit groupe / grand groupe, voire très petit groupe / très grand groupe, sur le principe de groupe multi-âge.

Parmi les activités nécessitant le "petit groupe" nous leur proposons la pédagothèque, la technologie et les arts plastiques.

Parmi les activités autorisant le "très grand groupe" nous leur proposons le diaporama commenté, le chant choral, l'éveil musical et une situation "autour des livres en trio" (10 à 12 groupes constitués chacun d'1 grand+1moyen+1petit).

 3^{ème} année (2003-2004) : apport d'une nouvelle dimension aux objectifs du dispositif et écriture du bilan intermédiaire de la recherche-innovation

Cette troisième année (correspondant à la deuxième année de recherche) a consisté à poursuivre la mise en œuvre du dispositif pédagogique tout en apportant une nouvelle dimension à ses objectifs. Il s'agissait de rendre l'enfant acteur de sa propre prise en charge.

- (1) Dans le cadre de l'autonomie des choix d'activités à l'accueil du matin : mise en place d'un nouveau type de planning permettant à chaque enfant d'être confronté à un choix qui l'engage sur plusieurs jours.
- (2) Dans le cadre des règles de vie, dans et en dehors de l'école :
 - par l'élaboration de *règles de vie* lors d'activités de langage, de production de textes, de lecture, ...; puis affichage de "panneaux" relatifs à chacune de ces règles dans les lieux où elles doivent être appliquées (ex: "j'aide mes copains à s'habiller", ...).
 - par l'élaboration de *lois générales* (cf. Freinet) lors de séances de type "conseil", puis insertion de ces lois dans le cahier de vie de chacun.
 - (Ex : "on ne fait pas mal aux autres", "on respecte le matériel", ...).
- (3) Dans le cadre des apprentissages : élaboration progressive, dans la transversalité des activités, des règles de vie collective.
- (4) Dans le cadre de la communication avec les familles : échanges par l'intermédiaire d'un support écrit type "cahier de vie", base des activités de langage écrit en classe, personnalisé par un va et vient "école-famille" et servant aussi à un échange "multi-âge" lors de l'accueil.

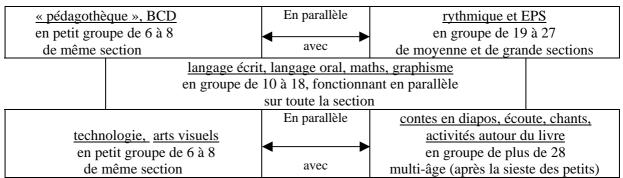
Ce dispositif fonctionne selon deux schémas de prise en charge collégiale simultanée et parallèle "enseignant/enseignant" ou "intervenant/enseignant"

La modalité "enseignant/enseignant" permet à <u>chaque enseignant</u> de prendre en charge <u>chaque enfant</u> dans <u>chaque type d'activité</u> au moins une fois sur quatre semaines.

La situation pédagogique, la taille et la composition des groupes sont induites par le type d'activité.

Les activités fonctionnant en simultanéité se distribuent de la manière suivante :

- Dans la modalité enseignant/enseignant :



- Dans la modalité enseignant/intervenant extérieur :

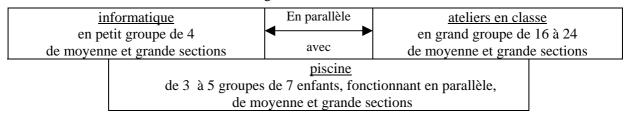


Tableau de fréquence de fonctionnement du dispositif

Activités	Durée	Sections concernées	Taille	Intervenants concernés	Lieu	Fréquence / élève
structuration de l'espace, dénombrement	des séquences 40 mn	GS MS	du groupe de 10 à 18	Enseignante 1 Enseignante 2 1séance / 2	salle de classe 1 ou 2	1 fois / 1sem.
activités graphiques	40 mn	GS MS	de 10 à 18	"	salle de classe 1 ou 2	1 fois / 1sem.
langage écrit	40 mn	GS MS	de 10 à 18	"	salle de classe 1 ou 2	1 fois / 1sem.
langage oral	40 mn	GS MS	de 10 à 18	"	salle de classe 1 ou 2	1 fois / 1 sem. 1 fois / 2 sem
EPS rythmique	40 mn	GS MS	de 19 à 27	"	salle de jeu	1 fois /1 sem. 2 fois / 1 sem
pédagothèque	30 mn	GS MS	de 6 à 8	"	salle de classe 1 ou 2	1 fois / 1sem. 3 fois / 4 sem.
techno arts visuels	30 mn	GS MS	de 6 à 8	"	salle classe 1 - 2 ou tisanerie	1 fois / 2 sem.
contes en diapos	30 mn	GS MS PS	plus de 28	"	salle de jeu	3 fois / 4 sem. 1 fois / 2 sem. 1 fois / 1 sem.
écoute chant choral	30 mn	GS MS PS	plus de 28	"	salle de jeu	3 fois / 4 sem. 1 fois / 2 sem. 1 fois / 1 sem.
activité autour du livre	30 mn	GS MS PS	plus de 28	"	salle de jeu	3 fois / 4 sem. 1 fois / 2 sem. 1 fois / 1 sem.
BCD	30 mn	GS MS PS	de 6 à 8 de 6 à 8 de 5 à 6	E1 ou E2 / Intervenant 1 1 séance/2	BCD	1 fois / 1 sem. 3 fois / 4 sem 1 fois / 4 sem.
informatique	30 mn	GS MS	4 enfants	Intervenant 2	bureau	1 fois / 1sem.
piscine	30 mn	GS MS	de 6 à 8 de 5 à 6	E1 et 3 intervenants	piscine	1 fois / 1 sem. sur 1 semestre.

Emploi du Temps hebdomadaire des matinées 2004-2005

Heures	Enseignante 1 Moyens-Grands	Enseignante 2 Petits-Tout Petits
8h30	Accueil décloisonné	Accueil décloisonné
8h50	Regroupement / Consignes	Pause et Toilettes
9h00	Lu : Ateliers réinvestissement (M/G) Ma : Langage écrit (M) +prêt de livres (<i>Interv. Ext</i>) Je : Graphisme (M)	Rythmique Motricité
9h30	Ve : Maths (G) + Informatique (<i>Interv. Ext</i>) (M/G)	Goûter Petits
9h45	Goûter Moyens/Grands	Regroupement / rituels
	Pause et Toilettes	/ fitueis
10h00	Récréation	Ateliers Petits Lu , Ma , Je , Ve : Graphisme Langage écrit Maths Jeux Dessin Ve : +BCD (Interv. Ext_)
10h30	Regroupement	Regroupement
401.40	/ rituels /	Poésie/Chant/Comptines
10h40	Poésie/Chant/Comptines / Langage oral	Pause et Toilettes
10h50	Ateliers Mys / Gds consignes	Habillage
11h00	Lu : Ateliers réinvestissement (M/G) Ma: Langage écrit (G) +prêt de livres (<i>Interv. Ext</i>) Je : Graphisme (G) Ve : Maths (M) + Informatique (<i>Interv. Ext</i>) (M/G)	Récréation
11h20	Habillage	Rédaction du journal

Emploi du Temps hebdomadaire des après-midi 2004-2005

en alternance sur 4 semaines

	ı	13h50 - 14h30	14h30 – 15h15	15h45 – 16h20
NDI	E1	Péda g1/g2/ 2 fois	Maths (g) /Graph (m) 2 fois	Techno (g2)/ Diapos(pt+g) Techno (g1) /Diapos(pt+g)
LUNDI	E2	Rythm(g2+m)/ Rythm(g1+m) 2 fois	Graph (m) /Maths (g) 2 fois	Diapos(pt+g1+ m) /BCD (m) Diapos(pt+g2+ m) /Péda (m)
MARDI	E 1 EPS(g2+III)		Graph (g) /Math (m) 2 fois	Ecoute (g+ pt)/Arts pla (g2) Péda (m) /écoute (g2+m+ pt)
MM	E2	Péda g2/g1/ 2 fois	Maths (m) /Graph (g) 2 fois	Péda (m)/ écoute (g1+m+ pt) Ecoute (g+ pt)/Arts pla (g1)
IDI	E1	BCD(g2)/BCD(g 1) 2 fois	BCD (m) /Lect (g) Lect(g)/Lang.oral (m)	Techno(m)/ Chants(m+pt+g2) Chants (G+ pt) /Arts pla (g2)
IQNEC	E2	Rythm(M+g1)/ Rythm(M+g2) 2 fois	Lect(g)/ Lang.oral (m) BCD (m)/ Lect (g)	Chants (G+ pt)/ Arts pla (g1) Techno(m) /Chants(m+pt+g1)
REDI	E1	EPS(M+g2)/ EPS(M+g1) 2 fois	Lect (m)/Lang. oral(g) 2 fois	livres (g2+pt+m)/ Arts pla (m) livres (g1+pt+m) /livres (g +pt)
VENDREDI	E2	BCD g1/g2 2 fois	Lang.oral(g)/ Lect (m) 2 fois	Techno (g1)/ livres (g +pt) Techno (g2)/ Arts pla (m)

Pt = Petits - m = Moyens - g = Grands

4^{ème} année (2004-2005) : Ecriture du rapport de rechercheinnovation et poursuite de la mise en œuvre et de l'évaluation du dispositif

Sur cette troisième année effective de recherche-innovation PARI, consacrée pour une grande part à l'écriture du rapport de recherche, la mise en œuvre du dispositif pédagogique de prise en charge collégiale s'est poursuivie dans les mêmes conditions d'organisation et d'évaluation de son efficacité qu'au cours de l'année précédente.

4.3 Les outils d'évaluation des acquis des élèves

4.3.1 Evaluations des capacités langagières : expression, compréhension, cohérence et mémorisation.

Cette évaluation correspond aux objectifs développés par l'école Herbinière-Lebert.

Cette épreuve d'évaluation prend appui sur l'activité de "Rappel de récit" (Brigaudiot M., 2000 ; Giasson J., 1995)

Un ensemble de 8 items a été retenu sur la base des compétences langagières d'évocation inscrites dans le « livret d'évaluation» (Evaluation à l'école primaire, M.E.N., édition 2000/2001) :

- 1- "ne s'exprime pas"
- 2- "s'exprime, mais ne rentre pas dans le récit"
- 3- "décrit un élément du récit"
- 4- "identifie les personnages"
- 5- "met en ordre chronologique"
- 6- "utilise les mots de connexion"
- 7- "évoque les détails du dénouement de l'histoire"
- 8- "clôt le récit avec un état final des protagonistes"

Les six premiers items concernent les enfants de petite et moyenne sections, ils sont complétés par deux items pour les enfants de grande section.

4.3.2 Evaluations des connaissances et compétences de base

Cette évaluation correspond aux objectifs développés par l'école de La Plaine.

L' évaluation ("couleurs du savoir faire", J.L. Aubert, éditions MDI, 1991) comporte seize items et permet le calcul de scores individuels sur une échelle de cent vingt huit points (chaque item étant noté sur huit points).

Elle s'effectue en deux temps, le premier en septembre et le second en février, au cours de l'année de fréquentation de la section "Grands".

Les différents items du test :

	8 items pour le 1 ^{er} temps		8 items pour le 2 ^d temps
1	Connaissance des couleurs	9	Graphisme
2	Connaissance du schéma corporel	10	Repérage dans le temps
3	Graphisme	11	Mémoire visuelle
4	Vocabulaire	12	Mémoire auditive
5	Concepts de base	13	Organisation spatiale
6	Rythme, attention, concentration	14	Concept de base
7	Organisation spatiale	15	Vocabulaire
8	Discrimination visuelle	16	Discrimination auditive

5. Résultats

5.1 Effets /enseignants

5.1.1. Dans nos relations avec les enfants de notre classe et de l'école

A certains égards, notre manière d'appréhender les enfants s'est vue modifiée :

- nous avons le sentiment d'être plus disponibles, et plus à l'écoute de tous les enfants,
- nous adoptons plus fréquemment une posture d'observation systématique et "plus pointue" (si dans un premier temps, l'utilisation d'outils spécifiques a été nécessaire à l'adoption de cette posture, celle-ci est très vite devenue plus fréquente et pertinente, sans pour autant avoir besoin de recourir à ces outils),
- la manière de travailler avec les enfants s'est modifiée: une plus grande disponibilité grâce au partage des tâches et des soucis, permet une plus grande proximité et une plus grande confiance dans leurs possibilités de réussite à venir.

Dans ces conditions de fonctionnement, nous nous percevons maintenant beaucoup plus comme "la maîtresse de tous les enfants de l'école", même si nous avons tenu à conserver (dans un but pédagogique et psychologique) à certains moments de la journée de classe, une identité (et identification possible) du "groupe classe" et de la "maîtresse qui en a la responsabilité".

5.1.2. dans nos relations avec les autres enseignants de l'équipe

- dans le domaine psychologique :
 - amélioration de notre vécu : partage de la responsabilité de la progression de chaque enfant de l'école (et non seulement la responsabilité exclusive de la progression de "ses" élèves ou plus globalement de "sa" classe).
- dans le domaine pédagogique :
 - la posture réflexive devient une véritable posture professionnelle pédagogique.
 - il s'est installé un réel travail d'équipe tant au niveau des préparations, qu'au niveau de la mise en œuvre et de l'analyse des pratiques.
 - notre volonté de structurer nos prises en charge des enfants de manière collégiale nous a amenés à systématiquement échanger et croiser nos regards sur chacun des enfants, et principalement ceux rencontrant à certains moments certaines difficultés.
 - la volonté de trouver des solutions pédagogiques permettant de poursuivre l'application de choix faits au départ, visant des prises en charge dans des groupes de tailles restreintes en parallèle avec des très grands groupes.

- dans le domaine didactique :
 - l'apprentissage systématique est grandement facilité, les notions étant abordées de manière transversale, à l'occasion de multiples situations notamment à travers les activités innovantes (BCD, Techno, Informatique, cuisine, jardinage,"Pédagothèque"), même si celles-ci sont ciblées sur une notion bien précise (ex : un jeu de société type "jeu de l'oie" fait appel non seulement à la notion de numération visée, mais aussi à celle de "déplacement dans quadrillage" et celle de symbolisation de situations).

Ce constat est aussi valable pour l' "apprentissage de la lecture", où ce principe didactique aboutit à une amélioration des performances de l'ensemble des élèves. Un nombre plus important atteint la fin de section de grands avec déjà de réelles compétences de lecteurs et des élèves repérés comme ayant des difficultés pour cet apprentissage ont, en fait, développé des dispositions permettant d'envisager avec optimisme leur réussite à venir dans les apprentissages fondamentaux du CP.

5.2 Effets / enfants

Résultats pour l'école Herbinière Lebert

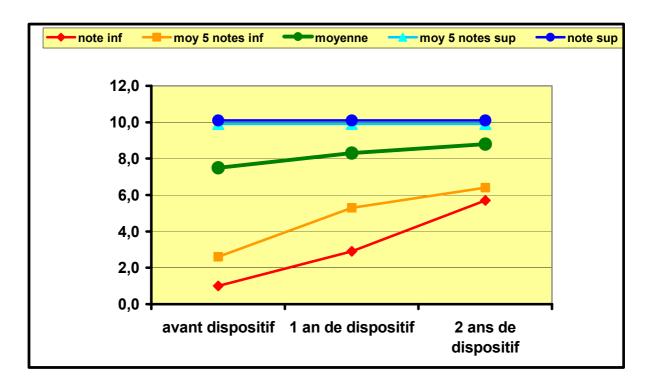
L'évaluation quantitative et qualitative de l'expression orale de chaque enfant a été réalisée chaque année, pour les enfants de grande section, avant la mise en œuvre du dispositif pédagogique (année "0") puis aux termes des première et deuxième années de son fonctionnement.

Tableau 1 : Evolution des scores au test des compétences langagières, des élèves de grande section en fonction de la durée de leur prise en charge dans le dispositif.

	score	moyenne	moyenne	moyenne	score
	le plus bas	des 5 scores	du groupe	des 5 scores	le plus élevé
		les plus bas		les plus élevés	
	(note inf)	(5 notes inf)		(5 notes sup)	(note sup)
avant dispositif	1,0	2,6	7,5	10,0	10,0
1 an de dispositif	2,9	5,3	8,3	10,0	10,0
2 ans de dispositif	5,7	6,4	8,8	10,0	10,0

Ces résultats montrent que la performance moyenne, pour les compétences langagières, des enfants de section "grands" évolue positivement et ceci proportionnellement au nombre d'années de leur prise en charge dans le dispositif (Tab. 1, Fig.1 : évolution du score moyen de 7,5 à 8,8).

Figure 1 : Evolution des scores au test des compétences langagières, des élèves de grande section en fonction de la durée de leur prise en charge dans le dispositif.



Cette évolution positive résulte d'une évolution très positive des scores les plus bas (Tab. 1, Fig.1 : évolution des 5 scores les plus bas de 2,6 à 6,4).

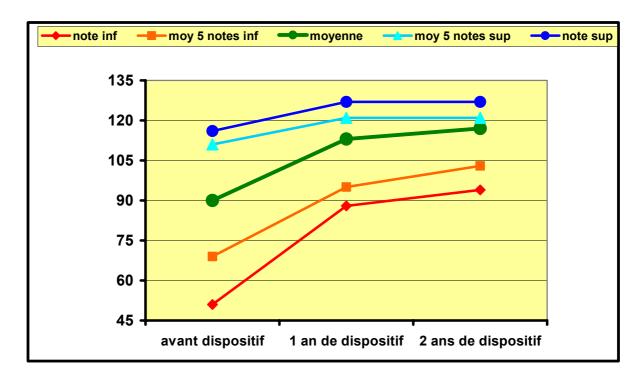
Résultats pour l'école de La Plaine

L'évaluation des connaissances et compétences transversales de chaque enfant a été réalisée chaque année, pour les enfants de grande section, avant la mise en œuvre du dispositif pédagogique (année "0") puis aux termes des première et deuxième années de son fonctionnement.

Tableau 2 : Evolution des scores au test des connaissances et compétences transversales, des élèves de grande section, en fonction de la durée de leur prise en charge dans le dispositif

score le plus bas (note inf)

Figure 2 : Evolution des scores au test des connaissances et compétences transversales, des élèves de grande section, en fonction de la durée de leur prise en charge dans le dispositif.



De plus, l'évolution des scores "les plus bas" et "les plus élevés" montre que cette progression globale moyenne des performances est principalement liée à celle des scores "les plus bas". (Tab. 2, Fig.2 : une forte progression de 49% des 5 scores les plus bas : de 69 à 103 contre une faible progression de 9% des scores les plus élevés : de 111 à 121).

6. Conclusion

L'opérationnalisation de l'objectif général nous a conduits à cibler quelques effets souhaités de la mise en œuvre du dispositif. Il s'agissait d'obtenir en particulier :

- pour les enseignants, leur adhésion au nécessaire décloisonnement de leur classe et leur coopération permanente dans la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation des activités proposées à tous les enfants.
- pour les élèves, la motivation (par transfert d'une activité à l'autre) favorisant une participation plus active et de meilleures performances dans leurs apprentissages.

La plupart de ces effets attendus ont effectivement été obtenus, pour les deux équipes impliquées dans cette recherche-innovation :

- chez les enseignants, un travail d'équipe par concertation, collaboration et mutualisation permanentes s'est mis en place, auquel s'ajoute un sentiment de partage total d'engagement vis à vis de la réussite de TOUS les élèves.
- chez les élèves, les évaluations ont permis d'objectiver plus de réussite dans les apprentissages, tant pour ceux visés par l'école Herbinière-Lebert (compétences

langagières) que pour ceux visés par l'école de La Plaine (connaissances et compétences transversales).

Ces améliorations concernent plus particulièrement les enfants initialement repérés "en difficulté", mais aussi l'ensemble des élèves de chaque école. Elles se sont avérées d'autant plus importantes que la durée de la prise en charge dans le dispositif pédagogique a augmenté.

L'hypothèse à l'origine de ce travail se trouve donc validée :

la qualité, la richesse, la "robustesse" et la facilité de réinvestissement d'un apprentissage, dans quelque domaine que ce soit, dépendent pour une grande part de la diversité des contextes dans lequel celui-ci s'est effectué. Or, dans son fonctionnement "ordinaire", l'école offre des conditions d'apprentissage qui ne s'attachent pas prioritairement à cette diversification des contextes et il est fort probable que ceci soit un facteur fortement impliqué dans le maintien, voire la mise en difficulté scolaire, de certains enfants.

Dans un tel contexte de scolarisation, nos résultats montrent qu'il est possible d'anticiper -et de remédier à- ce problème à l'école maternelle, par une mise en place d'un dispositif de prise en charge collégiale offrant (pour un même contenu d'apprentissage) une diversification des contextes au niveau des intervenants (rotation des enseignants et/ou avec des intervenants extérieurs agréés), au niveau des groupes d'élèves constitués (taille modulée selon le type d'activité, constitution hétérogène ou homogène pour les âges et/ou pour les appartenances aux différentes sections de maternelle et selon les besoins spécifiques relatifs aux apprentissages de base) et au niveau des situations matérielles et pédagogiques (lieux de déroulement, matériel support et types d'activité).

Notre détermination, associée à nos constats permanents d'effets très positifs de la mise en place du dispositif de prise en charge collégiale, sur la réussite de tous les enfants, et le maintien d'un accompagnement régulier par l'équipe de formateurs chercheurs de l'IUFM, nous ont permis de mener à terme ce travail.

S'ils sont certainement liés pour une grande part aux caractéristiques mêmes du dispositif pédagogique mis en place, nos résultats très positifs au niveau de la qualité des apprentissages réalisés par tous les élèves sont très certainement aussi la conséquence de l'importante modification de notre posture d'enseignant. En participant à une telle dynamique de recherche-innovation, la posture réflexive est devenue notre posture quasi permanente dans l'exercice de notre métier, que les situations professionnelles à traiter nous apparaissent simples ou complexes. L'autre posture, celle du partage total de la responsabilité du développement de tous les enfants de l'école avec tous les collègues de l'école, nous semble également revêtir une importance capitale dans l'efficacité de la prise en charge de la réussite de tous les élèves et en particulier de ceux rencontrant plus de difficultés.

6. Bibliographie

Aubert J.L. (1991) Les couleurs du savoir faire, Paris, éditions MDI, 1991. Brigaudiot M. (2000) Apprentissages progressifs de l'écrit à l'école maternelle, Paris, Hachette.

- Deviterne D. (2001) Place du traitement cognitif de l'information dans l'apprentissage moteur. In : Pédagogie et cognition. Cahiers Alfred Binet, mars 2001, 666 : 49-57. Editions Erès.
- Deviterne D., Hogard J. et Dobson C. (2002) Une recherche accompagnée pour "bâtir l'école du XXI^e siècle". : à propos d'un exemple sur les pratiques collégiales à l'école maternelle. CR colloque inter-IUFM "Apprendre / enseigner à l'école primaire". Dijon, juin 2002.
- Deviterne D., Lavisse D. (2002) Processus cognitifs dans l'apprentissage moteur et enseignement des APS : exemple de l'acquisition d'une habileté motrice. Colloque inter-iufm, Dijon, 6-7 juin 2002.
- Giasson J. (1995). La lecture, de la théorie à la pratique. Paris : Gaëtan Morin éd.
- Hogard J. et Dobson C. (2002). Prise en charge collégiale des enfants en difficulté à l'école maternelle. Rapport de recherche INRP "école du XXI^e siècle". Lyon, INRP, juin 2002.
- Lavisse D., Deviterne D., Perrin Ph. (2000) Mental processing in motor skill acquisition by young developing human subjects. International Journal of Sport Psychology, 2000, 31 (3): 364-375...
- M.E.N. (2002) Circulaire n° 2002-113 du 30 avril 2002
- M.E.N.(édition 2000/2001) Evaluation à l'école primaire : évaluation et aide aux apprentissages en grande section de maternelle et en CP.
- Meirieu Ph. (2004) Vie pédagogique n°130 de février-mars 2004 :différenciation et diversification:clarification conceptuelle et enjeux
- Perrenoud Philippe (1998) L'évaluation des élèves : de la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. Bruxelles : De Boeck, 1998, 219 p.